



CENTRE DE RÉSEAUX DES FILIÈRES DE CROISSANCE (CRFC)

12 Filières de croissance



*Au coeur de la
politique nationale de
l'import-substitution*

Filières de croissance

- AQUACOLE
- BOIS
- CACAO
- CAFÉ
- MANIOC
- OIGNON
- PALMIER À HUILE
- BOVINE - LAITIÈRE
- COTON-TEXTILE-
CONFECTION
- TOMATE
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE
- MAÏS
- ENGRAIS BIOLOGIQUES

✉ infos@crfc.cm



www.crfc.cm



(+237) 620109277



Siège social
BP: 4311 Yaoundé

Editorial



Dr Simon François YONGA BAKALAG
Coordonnateur national du CRFC
PCA du CAARD

La pandémie porte le masque en 2020.

L'économie mondiale est asphyxiée.

La pandémie du covid plombe les industries, affecte

le commerce extérieur et déstabilise le capital humain à travers ses décès à n'en point finir. Les frontières maritimes, aériennes, terrestres et même ferroviaires sont fermées : l'import-export prend alors un coup considérable.

2022, alors que les nations pansent encore les plaies de cette pandémie, survient de façon inattendue la guerre en Ukraine. D'une étude réalisée par le PNUD en 2022, il ressort que ce conflit Russie- Ukraine a eu un impact sur le développement durable du continent africain. Notamment, la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires, l'inflation, l'instabilité socio-économique et une dette insoutenable.

Ces deux crises viennent signaler l'urgence d'un changement de paradigme pour l'économie camerounaise. Le Chef de l'Etat S. E Paul BIYA en 2022, attirait déjà l'attention du peuple camerounais sur les conséquences induites de cette crise. Lors de son adresse à la nation du 31 décembre 2023 et de son message du 10 février 2024 à la jeunesse, il a posé les jalons d'une économie basée sur l'Import-substitution. Et, le CRFC, instrument opérationnel de la mise en œuvre de la politique nationale de l'Import- substitution apporte une contribution à l'élaboration de ce modèle économique innovant.

Depuis 2018, le CAARD D/CRFC a effectué avec le MINEPAT et les administrations sectorielles concernées, les études de faisabilité de situation de référence de 11 filières de croissance sur la maîtrise de la matière première afin d'approvisionner les usines de transformation des produits et sous-produits dérivés pour les substituer aux produits et sous-produits importés.

Le problème identifié a été l'absence de structuration en chaîne de valeur des maillons des différentes filières de croissance. La cause : l'inflation, le déficit de la balance commerciale, le déficit de financement du secteur agropastoral, l'insuffisance de productivité, la faible capacité de transformation de nos matières premières, la non-conformité des produits issus de la transformation artisanale ; l'inaccessibilité au marché local et international et bien d'autres.

Dans l'optique de résoudre le problème, le CRFC s'est donné pour objectif de travailler sur trois piliers fondamentaux qui sont : la maîtrise du marché, l'augmentation de la productivité qui passe par les semences améliorées et la maîtrise des techniques modernes de production.

A travers la mobilisation des financements à l'international et au plan local, les entreprises championnes et satellites d'Import- substitution issues du modèle « Cluster » CRFC, se développent progressivement dans la perspective de l'industrialisation, gage de notre stabilité économique et surtout de notre émergence à l'Horizon 2035.



PROBLÉMATIQUE CENTRALE

Les filières de croissance de référence font l'objet de fortes importations des produits et sous-produits dérivés de la transformation. Cette situation est due entre autres causes, à la faible valorisation au niveau local des chaînes de valeur de nos filières de croissance. Ce qui fragilise l'atteinte des objectifs d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 projetée par le Chef de l'Etat. Selon l'Institut National de la Statistique (INS), en 2018, la facture des importations s'élevait à 3400 milliards de francs CFA, pour un déficit de la Balance Commerciale de l'ordre de 1400 milliards de francs CFA.

OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global du projet est le développement des systèmes productifs des chaînes de valeur des Filières de croissance en réseaux de Pôles d'Entreprises de Production (PEP), de Transformation (PET), et de Commercialisation (PEC) orientées dans l'import substitution en vue de contribuer à l'équilibre de la balance commerciale du Cameroun et la consolidation de la sécurité alimentaire.

« Contribuer à l'équilibre de la balance commerciale du Cameroun et la consolidation de la sécurité alimentaire. »

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- ÿ Faciliter l'accès au marché des différents produits, sous-produits et produits dérivés des Filières de croissance ;
- ÿ Promouvoir le développement des applications industrielles et appuyer la mise en place des Entreprises Championnes et Satellites orientées dans l'import substitution relevant des Filières de croissance ;
- ÿ Faciliter l'interconnexion et ou le réseautage entre les différents intervenants des chaînes de valeur des Filières de croissance ;
- ÿ Appuyer l'amélioration de la productivité des Filières de croissance ;
- ÿ Appuyer la réhabilitation de l'appareil de production existant des Filières de croissance et promouvoir la création de nouvelles plantations et la gestion entrepreneuriale des exploitations ;
- ÿ Fixer les jeunes dans les bassins de production et réduire l'exode rural ;
- ÿ Faciliter et appuyer le développement des partenariats ;
- ÿ Promouvoir des incitations et facilitations au plan institutionnel liés à la mise en place et l'opérationnalisation des investissements des exploitants des chaînes de valeur ;
- ÿ Appuyer la structuration et la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeurs ;
- ÿ Faciliter l'accès des exploitants des chaînes de valeur des Filières de croissance au crédit ;
- ÿ Assurer la numérisation des filières de croissance.



LES INDICATEURS DU CRFC

INDICATEUR PHARE

L'indicateur phare d'objectif du Projet CRFC est la réduction, pour la période 2022-2029, de la facture des importations des produits dérivés des huit filières de croissance retenues, de 50%.

INDICATEURS DE MOYENS

La mise en place au niveau local de onze unités/entreprises championnes industrielles de grande capacité de transformation de nos matières premières :

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de fabrication de pâte à papier, de papier et produits dérivés du bois mise en place et opérationnelle au niveau national pour la filière bois ;

Ÿ 01 Usine/unité de production industrielle de fils et de tissus écrus mise en place et opérationnelle pour la filière coton/textile/confection ;

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de grande capacité de fabrication d'amidon industrielle et alimentaire mise en place et opérationnelle pour la filière manioc ;

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de grande capacité de transformation d'huile de palme mise en place et opérationnelle par bassin de production de palmier à huile ;

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de grande capacité de fabrication de chocolat, beurre de cacao, huile de cacao et autres produits dérivés du cacao mise en place et opérationnelle pour la filière cacao ;

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de grande capacité de transformation des cafés mise en place et opérationnelle pour la filière café ;

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de grande capacité de fabrication d'aliment de poissons mise en place et opérationnelle pour la filière aquacole ;

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de grande capacité de fabrication d'aliments de qualité des bovins et 01 unité industrielle de grande capacité de stimulation, traitement et conservation des laits des bovins mise en place et opérationnelle par bassin de production pour la filière bovine laitière ;

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de grande capacité de fabrication des fertilisants biologiques et chimiques mise en place et opérationnelle au national ;

Ÿ 01 Usine/unité industrielle de grande capacité de transformation industrielle d'oignon mise en place et opérationnelle au national.

Ÿ L'installation dans les bassins de production de 18.500 jeunes dont 30% de femmes.

« Mettre en place onze unités championnes industrielles de grande capacité de transformation de nos matières premières. »





Mécanismes de mise en œuvre

ÿ Composante 1 : Appui à la commercialisation des différentes productions, produits, et sous-produits dérivés des filières de croissance.

ÿ Composante 2 : Appui à la mise en place et l'opérationnalisation du Réseau d'Entreprises championnes et satellites en système productifs des filières de croissance.

ÿ Composante 3 : Appui au développement de la productivité, de la production, et de l'entrepreneuriat genre des filières de croissance.

ÿ Composante 4 : Appui institutionnel, à la structuration des filières, au renforcement des capacités des acteurs, au développement des partenariats et la facilitation d'accès au financement des acteurs des chaînes de valeur.

Le financement total du projet

Le financement total du Projet pour la première phase de 08 ans s'élève à 1.288 milliards 435 millions 661 mille francs CFA. Avec 50,93% de contribution du secteur privé portant sur l'installation et fonctionnement des entreprises championnes d'import substitution, et 49,07% pour la contribution de l'Etat relevant essentiellement du financement de ses missions régaliennes.

DOMAINE D'INTERVENTION

Projet adressé à l'**IMPORT SUBSTITUTION** et à la **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

ÿ Création de 800 mille emplois directs nouveaux et 1,6 millions d'emplois indirects ;

ÿ Contribution à l'amélioration de l'offre de formation entrepreneuriale agropastorale, halieutique et sylvicole, en qualité et en quantité ;

ÿ Amélioration du niveau d'industrialisation du pays ;

ÿ Contribution à l'amélioration de l'équilibre de la balance commerciale du Cameroun ;

ÿ Amélioration de l'assiette fiscale ;

ÿ Renforcement de la sécurité alimentaire ;

ÿ Promotion d'une agriculture plus compétitive ;

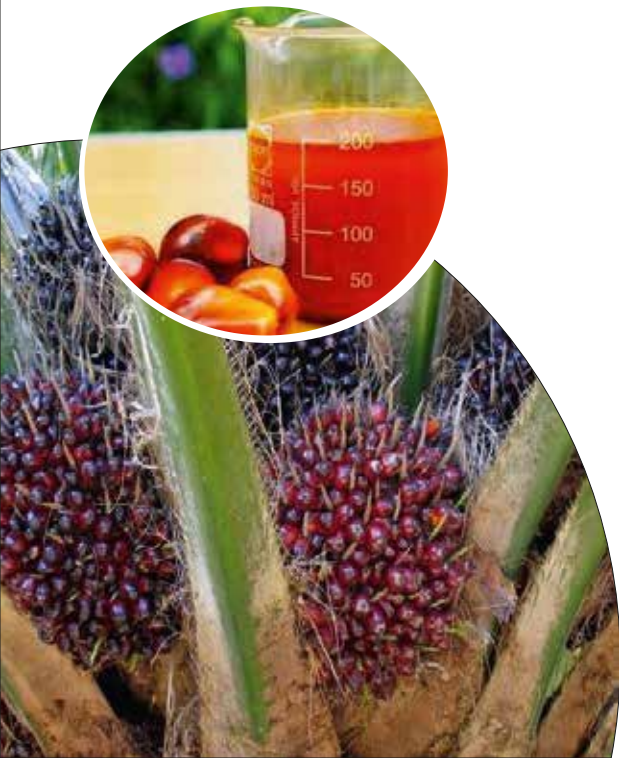
ÿ Professionnalisation des filières et des activités connexes ;

ÿ La mise sur le marché des produits de qualité et la labellisation des produits locaux ; l'accès aux crédits et financement.

Particularité innovante du projet du CRFC

La particularité innovante du projet du CRFC réside sur deux points : la numérisation des filières, et l'approche marketing "Vendre avant de produire".

« Le financement total du Projet pour la première phase s'élève à 1.288 milliards 435 millions 661 mille francs CFA »





CLUSTER

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE GAGNANT

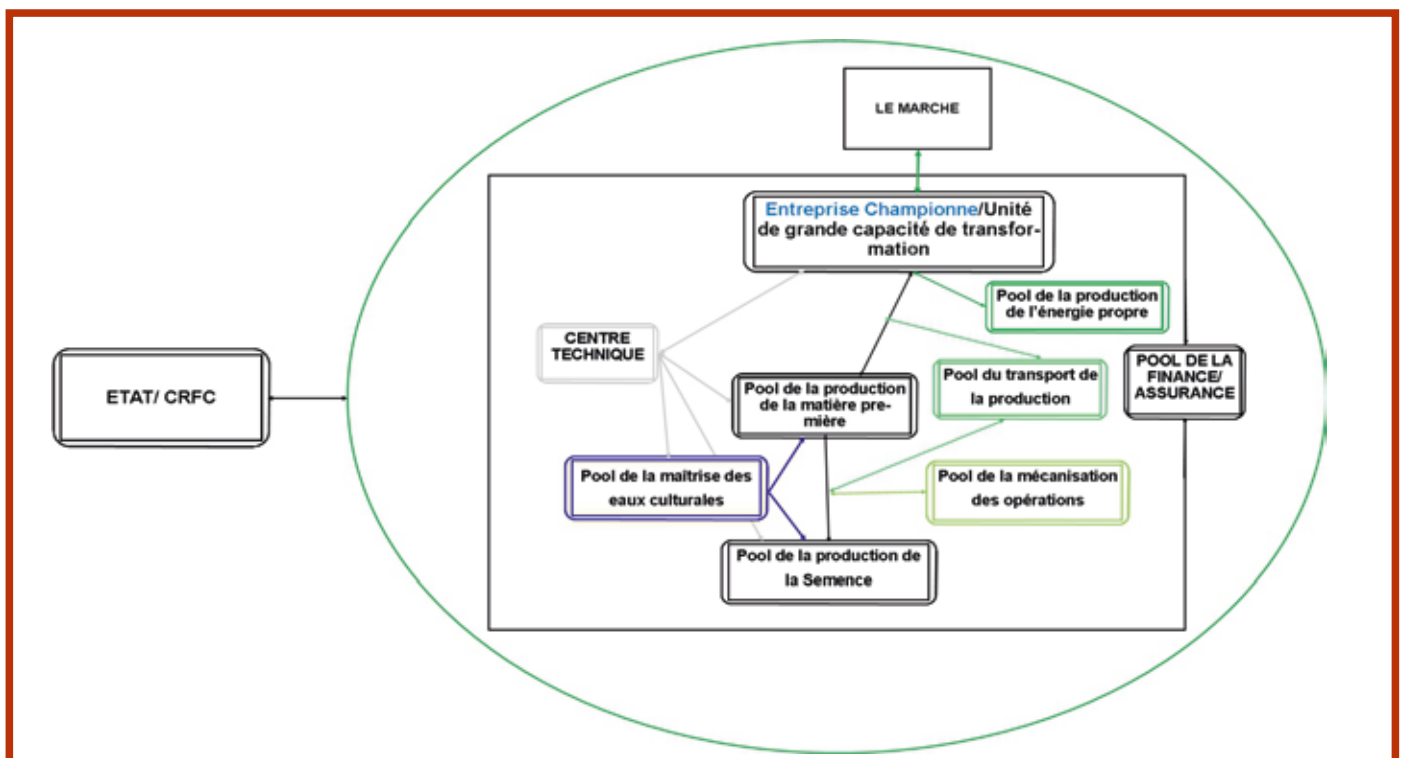
L'idée est de mettre en place par filière de croissance retenue, ce modèle économique qui est porté par une entreprise championne d'import-substitution interconnectées à des entreprises satellites

Le projet du Centre de Réseaux des Filières de Croissance (CRFC) présente le modèle économique « cluster » comme une solution pour booster la production locale. En effet, le cluster, entendu comme une concentration d'activités regroupées autour d'un secteur ou d'une filière, est une stratégie qui sera mise en place par filière de croissance retenue, et porté par une entreprise championne d'importsubstitution et des entreprises satellites spécialisés.

Le dispositif du cluster se matérialise par zone agroécologique, avec un impact positif sur la création des emplois le niveau de pauvreté. De même, il apporte une contribution à l'amélioration de l'offre de formation entrepreneuriale agropastorale en qualité et en quantité, à l'amélioration du niveau d'industrialisation du pays à l'amélioration de l'équilibre de la balance commerciale du Cameroun, à l'amélioration de l'assiette fiscale et au renforcement de la sécurité alimentaire.

L'initiative nourrit suscite l'adhésion de plusieurs partenaires pour la mise en œuvre du projet. L'on note dans ce sens, la signature des conventions entre le Centre d'Appui aux Actions Rurales de Développement (CAARD), agence d'exécution du CRFC. Dans le même ordre, des MoU ont été signés avec des partenaires internationaux. Il s'agit de : KONTROLMATIK, entreprise Turque pour la production de l'Energie ;GANTEK Group SA, entreprise Turque pour la conservation de l'oignon ;COCOA VALLEY, en Suisse pour la production de la poudre, la masse et le beurre de cacao ; SACHSER au Brésil pour la fabrication des machines destinées à transformation de Manioc ; GEA au Danemark pour la fabrication des machines de production du café instantané ;TELA METAL au Brésil pour la fabrication des cages flottantes pour élevage des poissons en mer ;UMAY GROUP pour la fabrication des machines destinées à la production de fil, de textile pour les hôpitaux, les couches pour bébés et accessoires ;KOUDIFS ANIMAL NUTRITION en Hollande pour la production de l'aliment de poissons et les alevins

SCHEMA D'UN CLUSTER



QUELQUES ACTIVITÉS PRIORITAIRES ANNÉE 2024

Filière manioc

Ÿa mise en place des champs semenciers de manioc de 22 hectares à Binyam localité limitrophe des Arrondissements de Meyomessala et de Sangmélina, d'un montant de 96 millions 144 mille francs CFA TTC, financé par la ligne 94/ MINEPAT. Marché en cours de réalisation;

Ÿa mise en place des champs semenciers de manioc de 22 hectares à Mogny Kouffin, dans l'Arrondissement de Fombot d'un montant de 95 millions 700 mille francs CFA TTC, financé par la ligne 94/ MINEPAT. Marché en cours de réalisation ;

Ÿa mise en place des champs semenciers de manioc de 22 hectares à Binyam localité limitrophe des Arrondissements de Meyomessala et de Sangmélina, d'un montant de 96 millions 144 mille francs CFA TTC, financé par la ligne 94/ MINEPAT. Marché en cours de réalisation

Ÿa mise en place des champs semenciers de manioc de 22 hectares à Mogny Kouffin, dans l'Arrondissement de Fombot d'un montant de 95 millions 700 mille francs CFA TTC, financé par la ligne 94/ MINEPAT. Marché en cours de réalisation ;

Ÿa mise en place des champs semenciers de manioc de 22 hectares à Mekomba, dans l'Arrondissement de Mbandjock d'un montant de 95 millions 500 mille francs CFA TTC, financé par la ligne 94/ MINEPAT. Marché en cours de réalisation.

Ÿravaux de mise en place des champs semenciers de manioc de 22 hectares à Binyam localité limitrophe des Arrondissements de Meyomessala et de Sangmélina

Ÿravaux d'installation du système d'irrigation et de drainage sur 22 hectares à SANGMÉLIMA

Filière oignon

Ÿravaux de mise en place des champs semenciers d'oignon de 22 hectares à Magdeme dans l'Arrondissement de Mora

Ÿa mise en place des champs semenciers d'oignon de 22 hectares à Kossa dans l'Arrondissement de Mora d'un montant de 98 millions 700 mille francs CFA TTC, financé par la ligne 94/ MINEPAT ; et 22 hectares à Magdeme dans l'Arrondissement de Mora pour un montant de 98 millions 956 mille francs CFA TTC, financé par la ligne 94/ MINEPAT. Marchés en cours de réalisation

Ÿravaux de mise en place des champs semenciers d'oignon de 22 hectares à Kossa dans l'Arrondissement de Mora

Ÿravaux de mise en place des champs semenciers d'oignon de 22 hectares à Magdeme dans l'Arrondissement de Mora

Ÿravaux d'installation du système d'irrigation et de drainage sur 22 hectares à Kossa dans l'Arrondissement de Mora

Ÿravaux d'installation du système d'irrigation et de drainage sur 22 hectares à Magdeme dans l'Arrondissement de Mora

Ÿravaux d'acquisition et de planning des semences sur 22 hectares à Kossa dans l'Arrondissement de Mora

Ÿravaux d'acquisition et de planning des semences sur 22 hectares à Magdeme dans l'Arrondissement de Mora

Ÿravaux de mise en place de 22 hectares des champs de démonstration d'oignon à Kossa dans l'Arrondissement de MORA

Filière aquacole

Ÿravaux de construction d'une ferme aquacole pour un montant global de 350 millions de francs CFA TTC, dans l'Arrondissement de la Dibamba

ŸMise en place d'une centrale d'achat d'aliment poisson, bétail et matériel aquacole dans l'Arrondissement de la Dibamba pour un montant global de 150 millions de francs CFA. Financement sollicité auprès des établissements financiers nationaux et internationaux

Ÿravaux de construction d'une ferme aquacole dans l'Arrondissement de la Dibamba

Ÿravaux de mise en place d'une centrale d'achat dans l'Arrondissement de la Dibamba

Filière bois

Ÿréalisation des business plan des différentes entreprises qui seront mise en place dans le cadre de la convention entre le projet Ciblo et l'entreprise Megalux Industries

Ÿprocéder à l'étude de faisabilité afin d'harmoniser la filière bois avec le modèle Cluster du projet CRFC

ŸActualisation des études techniques existantes pour l'organisation des acteurs de la filière bois en maillon

ŸFormalisation des relations contractuelles entre les différents acteurs à travers les conventions et cahiers des charges

ŸFormaliser une convention quadripartite entre le CRFC, CIBLO, VISION CONFORT et l'entreprise de négoce.

Filière palmier à huile

Ÿidentification des acteurs actifs de la filière palmier à huile

ŸStructuration des acteurs identifiés en cluster

ŸA c c o m p a g n e m e n t à l'opérationnalisation des clusters mis en place.





COORDONNATEUR NATIONAL
Dr Simon François YONGA BAKALAG
CONTACTS
BP : 4311 Yaoundé - Cameroun

Tel : +237 620 10 92 77 / 671 68 54 12 / 662 72 86 70
E-mail: info-crfc@gmail.com



COORDINATION ET GESTION DU PROJET CRFC

L'Agence d'exécution est le CAARD (Centre d'Appui aux Actions Rurales de Développement) :
Objet de la convention de partenariat N° 00001 / MINEPAT/CAARD du 04 Avril 2022 relative à la mise en œuvre du centre de réseau des filières de croissance (CRFC) au Cameroun entre l'Etat du Cameroun, représenté par : Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Centre d'appui aux actions Rurales de Développement (CAARD)

Le CAARD est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) d'Aide au Développement, spécialisée dans le développement des systèmes productifs en réseau des entreprises des filières de croissance, en Pôles d'Entreprises de Production (PEP), de Transformation (PET), et de Commercialisation (PEC)

